



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SAINT ETIENNE DE CROSSEY

MARDI 17 OCTOBRE 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

Le 17 octobre 2023, à 20h30, le Conseil municipal de Saint Etienne de Crossey, s'est réuni à l'Hôtel de Ville

Date de convocation : 11/10/2023

Présidence : Ghislaine PEYLIN

Secrétaire de séance : Hélène RICHARD-MARTIN

Présents : BANVILLET Laurent, BERENGER Hubert, BOIZARD Marc ,BRIAND Nadège, BUHOT Arnaud, CHASSAGNON Guillaume, COATTRENEC Véronique, DALLES Catherine, GUILLIER François, LACHAISE Anne-Marie, MALL Odile, MARRANT Myriam, MOSCA Marie-Christine, PEYLIN Ghislaine, RICHARD MARTIN Hélène, ROUDET Bruno, VELU Béatrice

Excusés : Vincent BATIER (pouvoir Marc BOIZARD), Jérôme POTIER (pouvoir Myriam MARRANT), Karine SIAUVE (pouvoir Nadège BRIAND).

Absents : Thibaud BARNIER

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents ou ayant donné pouvoir :20

1/ Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 29/08/2023

Le procès-verbal est approuvé sans observation.

2/ Compte rendu des décisions prises (art L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le compte rendu des décisions prises n'amène aucune observation.

3/ 2023_106: Décision modificative N°3

Adopté à l'unanimité

4/2023 107 : Autorisation de signature de l'avenant N°3 à la convention de Projet Urbain Partenarial de l'OAP Rossignol

Adopté à l'unanimité

5/2023 108: Autorisation de signature de la convention avec l'association Sport Adapté du Voironnais pour l'utilisation du mur d'escalade du gymnase

Adopté à l'unanimité

6/2023 109 : Autorisation de signature de l'avenant N°1 avec l'association Crossey Tennis de Table

Adopté à l'unanimité

7/ 2023 110 : Arrêt du projet de révision allégée N°1 du Plan Local d'Urbanisme et approbation du bilan de concertation.

Adopté à l'unanimité

8/ 2023 111: Désignation du lauréat suite concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une salle multi activités

Adopté à l'unanimité

9/ 2023 112 : Autorisation de signature de la convention de participation financière aux frais de fonctionnement du centre médico scolaire de Voiron

Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 22h40.